

ROC EXTÉRIEURE

Colle Vinylique à Bois

Film parfaitement transparent Sans charges minérales

Utilisation :

La Colle **ROC Extérieure** permet l'assemblage de tous les bois massifs, contreplaqués, agglomérés en extérieur protégé des intempéries.

L'utilisation possible pour les placages des stratifiés en extérieur abrité ou intérieur humide.

La Colle **ROC Extérieure** est recommandée pour la fabrication de portes, fenêtre, éléments de cuisine, salles de bain, aménagements intérieurs des bateaux.

Caractéristiques :

La Colle **ROC Extérieure** a une classification **D3** selon la norme européenne NF EN 204-205 (test FCBA en cours).

Après séchage la Colle **ROC Extérieure** forme un film transparent et sans auréole. Ne tache pas les bois et présente une excellente résistance mécanique.

Préparation :

Avant d'appliquer la Colle **ROC Extérieure** nettoyer et dépolir les surfaces.

Application :

Appliquer à l'aide d'un pinceau, d'une spatule dentée ou d'une colleuse, sur une seule face. Procéder à un double encollage pour l'assemblage de bois poreux ou de forte densité. Assembler dans les 2 à 5 minutes.

Données techniques :

Température d'utilisation supérieure à 10°C.
Humidité du bois entre 8 et 12%.

- Temps d'assemblage fermé à 20°C : 5 min.
- Temps de durcissement définitif : 24 heures
- Pression de serrage : 2 à 7 bars
- Serrage mécanique :
10 à 20 min. à 20°C (3 à 4 min. à 60°C)
- Densité : 1,04 à 20°C
- Viscosité : 10 000 cP (Brookfield tige 5, vitesse 20 tours/min. à 20°C)
- Adhérence : >10 N/mm² (épaisseur 0,3 mm, vitesse 100 mm/min. à 20°C après 7 jours, test FCBA en cours)
- Résistance thermique : 70°C
- Rendement : 300 gr/m²/face
- Conservation : stocker à l'abri du gel

Nettoyage des ustensiles :

immédiatement après usage avec de l'eau. Bien refermer l'emballage après usage. Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Déposer le contenant vide à la déchetterie. Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).